



Demande de conseil sur ce probleme

Par **souygod**, le **26/02/2011** à **16:15**

Bonjour, suite à une chute je ne peux monter sur une échelle pour effectuer des tâches ménagères, mon employeur m'a supprimé une heure de travail et m'a dit de démissionner et de lui écrire ce que je ne peux pas effectuer; je suis assistante de vie à domicile depuis sept 2009 en ce moment chez cette personne. depuis elle m'évite me donne des tâches supplémentaires par écrit, cela m'est très difficile pourtant j'ai besoin de travailler mais je souhaite partir sans l'informer, ne plus travailler chez cette personne dans ces conditions. puis-je le faire? que me conseillez-vous? cordialement M^{me} Goddefroy